



novembre - décembre 2014

Numéro 24

"Spécial élections du 4 décembre 2014"

éditorial



Dans ce numéro spécial

- 1 L'édito
- 2 Les CTL, CAPL
- 3 Le CDAS, CHSCT
- 4 Les candidats de la CGT
Finances Publiques du Val-de-Marne



Dans un contexte économique et social défavorable aux travailleurs, nous assistons à des attaques continues contre les droits et statuts des agents des Fonctions publiques.

Les élections professionnelles 2014 sont donc cruciales pour tous les agents. La CGT est fortement présente et active dans les trois versants de la Fonction publique (Territoriale, Hospitalière et État).

► Elle est présente aux côtés des agents pour :

- ✓ la défense et l'amélioration des droits et garanties des personnels, du statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers, la reconnaissance des qualifications, les emplois ;
- ✓ la santé au travail et les conditions de vie au travail ;
- ✓ le renforcement de l'action sociale auprès des personnels ;
- ✓ défendre toutes les missions de la DGFIP et l'avenir du réseau.

► Des élections Fonctions publiques

Le 4 décembre 2014 se tiendront les premières élections générales de la Fonction publique puisque, ce jour-là, les agents des trois versants de la Fonction publique sont appelés à renouveler la totalité de leurs instances de représentation des personnels.

► Les nouveautés de 2014

La première nouveauté concerne la durée des mandats, qui sera fixée à 4 ans pour les CAP et les comités techniques.

La seconde est la date des élections, le 4 décembre. Elle est la même pour les agents des trois Fonctions publiques.

► Quelles instances sont renouvelées ?

Tous les Comités Techniques, toutes les Commissions Administratives Paritaires et Commissions Consultatives Paritaires de tous les ministères et établissements publics.

Les résultats de ce scrutin serviront également pour désigner nos mandats au Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et au Comité départemental de l'action sociale (CDAS)

LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES

Les Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL) sont les instances consultatives qui abordent tous les aspects de la vie administrative des agents. Elles sont composées à nombre égal de représentants de l'administration et d'élus-e-s des personnels.

La CGT défend les garanties individuelles et collectives de l'ensemble des agents dans le respect des règles de gestion et sur le fondement de nos revendications.

► Les affectations

La mutation est un droit et chaque demande est légitime quel qu'en soit le motif. Les élus CGT agissent pour la stricte application des règles de gestion.

Nous revendiquons :

- ✓ l'arrêt des suppressions d'emplois et des créations à la hauteur des besoins,
- ✓ le comblement des postes vacants,
- ✓ l'affectation la plus fine possible.

► Les recours en révision de l'évaluation

Les élus CGT défendent avec pugnacité les dossiers qui leur sont confiés. La CGT revendique un système de notation basé sur des critères objectifs permettant une réelle reconnaissance de la valeur professionnelle. Cela passe, notamment, par une notation de carrière reposant sur une note chiffrée, une appréciation littérale et un tableau synoptique.

► Les listes d'aptitude (LA)

La CGT défend les agents dans un cadre qui est imposé par l'administration en exigeant le classement de toutes les candidats en " excellent " afin que leur dossier puisse être examiné en CAPN.

Nous revendiquons un véritable examen professionnel, seul rempart contre l'arbitraire, en remplacement de la liste d'aptitude (LA).

► Les tableaux d'avancement

Par décision du Directeur général, les CAPL ne sont plus réunies depuis 2013 mais les élus continuent de vérifier l'application des règles statutaires.

► **Les refus de temps partiel, de congés formation professionnelle ou syndicale** doivent également être soumis à l'avis de la CAPL.

LES COMITÉS TECHNIQUES LOCAUX

Les Comités Techniques Locaux

ont un champ de compétences extrêmement large : missions, moyens, organisation du travail, du temps de travail, conditions de vie au travail.

Tous ces sujets, qui sont au cœur de notre vie professionnelle, doivent faire l'objet de débats en CTL et à la CGT Finances Publiques, nous veillons à ce que ce soit le cas.

Au cours du dernier mandat, les sujets n'ont pas manqué, ni les occasions pour vos élus de dénoncer le manque d'écoute et de considération dont l'Administration fait preuve à l'égard des agents du département : fermetures de sites, suppressions d'emplois, coupes sombres dans les budgets de fonctionnement, atteintes au Service public, etc. La liste est longue...

Pourquoi choisir la CGT pour vous représenter aux CTL ?

- ✓ Parce que nos candidats travaillent dans les services, ils en connaissent le fonctionnement et les difficultés, ils sont les mieux placés pour en parler à la Direction, pour vous représenter et vous défendre.
- ✓ Parce que chaque CTL est préparé en vous contactant sur les sites visés par un point à l'ordre du jour. Ce sont ensuite vos remarques, vos demandes, vos revendications que nous portons devant la Direction et que nous défendons.
- ✓ Parce qu'après chaque réunion, nous rédigeons un compte-rendu que vous pouvez facilement trouver sur notre site local.

Les élus de la CGT Finances Publiques travaillent avec vous et pour vous !

Tournée de service : un fil à la patte !

Dans le cadre de la préparation des élections professionnelles, la section du Val-de-Marne a entamé une tournée de service. Cette dernière a pour objet de distribuer le guide des carrières et bien entendu de faire connaître nos revendications.

Quelle n'a pas été notre surprise de nous voir « chaperonnés » par les chefs de services et/ou adjoints ! Sommes-nous considérés comme de dangereux activistes, des avatars de la

bande à Baader, du Sentier lumineux, couteau entre les dents ? Finalement, notre statut d'empêché de tourner en rond dans le cadre des instances paritaires finit-il par nous rattraper. Qu'on se le dise : la CGT

FINANCES PUBLIQUES est un syndicat revendicatif, opiniâtre et combatif, pas un organe d'accompagnement ; et au cas d'espèce, elle n'a pas besoin non plus de se faire accompagner pour faire connaître ses idées !

TÉMOIGNAGE

"Siégeant depuis plusieurs années en CAPL, j'ai vu les règles de gestion changer avec la fusion, concernant tant les mutations que la notation, ou que la liste d'aptitude.

Ce qui est le plus choquant, c'est l'application, par la direction départementale, de nouveaux critères subjectifs à chaque CAP, en fonction du résultat voulu. Ainsi, un même argument peut être utilisé par le DDFiP à décharge ou à charge de l'agent selon sa volonté de vouloir accorder ou non une valorisation, une reconnaissance, tenir compte d'une situation particulière...

Heureusement que nous siégeons pour veiller à mettre l'Administration face à ses propres contradictions, soulevant souvent ses incohérences.

La CAPL est un engagement exigeant, mais très valorisant, car c'est une instance où l'on arrive à remettre un peu d'humanité au sein de notre administration, même si le DDFiP a souvent le dernier mot."



Nicole, élue en CAPL pour la CGT Finances Publiques 94

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE (CDAS)

L'action sociale vise à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles.

Le département reçoit chaque année une dotation (Budget d'initiative local – BIL), pour permettre au CDAS de réaliser des actions locales avec un double objectif :

- ✓ renforcer les liens entre les agents actifs ou retraités par l'organisation de manifestations amicales ;
- ✓ exprimer une solidarité à l'égard des agents en difficultés, développer des actions d'information, de prévention, d'aide ou de conseil sur les sujets familiaux, de santé .

Il appartient au CDAS de décider des différentes actions à mettre en œuvre.

Les représentants de la CGT s'assurent que les actions décidées au CDAS répondent aux besoins sociaux des agents. La CGT est très attachée à défendre l'amélioration des conditions de vie des agents malgré les baisses du BIL et de la réduction des personnels de la délégation.

La CGT a apporté toute sa contribution pour critiquer la mise en place de la Modernisation de l'Action Publique, le volet social de cette réforme ayant été complètement oublié.

Pour le Val de Marne les actions menées sont :

- ✓ l'Arbre de Noël, les sorties pour les retraités ou les actifs, les colis pour les agents isolés
- ✓ les permanences du conseiller juridique ou de la conseillère en économie sociale et familiale ;
- ✓ les mini colonies de la Toussaint ; et les chèques cadeaux pour les 15/16 ans ;
- ✓ l'Aménagement des coins repas.

Un dynamisme CGT qui se voit

Sous l'impulsion de la CGT, de nouvelles actions ont été offertes tout en maintenant le niveau des autres : l'attribution de chèques cadeaux pour les pactes, et de colis supplémentaires, l'amélioration des propositions d'offre de logements et la création de berceaux en crèche.

Pourquoi voter CGT Finances Publiques ?

En votant pour les candidats CGT en CAP et en CT, vous déterminerez aussi le nombre de représentants CGT au CDAS. La prochaine équipe continuera à défendre vos besoins et à agir avec détermination pour l'amélioration des prestations sociales.

LE COMITÉ HYGIÈNE SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Le CHSCT est ministériel. Dans le Val-de-Marne, il couvre les services de la DDFIP 94, des Douanes d'Orly et de la DNID (Direction Nationale d'Interventions Domaniales).

En 2011, les compétences du CHS ont été étendues au champ des conditions de travail. Cette évolution a eu une importance majeure sur les travaux des CHSCT alors que dans le même temps, les agents subissaient une dégradation très marquée de leurs conditions de travail liée aux restructurations/suppressions d'emplois. Une part importante des activités sert à financer des actions de formation et de prévention, des aménagements de postes, des travaux de désamiantage, du matériel, des interventions sur les risques psycho-sociaux (RPS).

L'action de la CGT

Dans un contexte difficile marqué par la réduction des moyens de fonctionnement, la CGT a mis au cœur de son action les actions de désamiantage, d'accessibilité des handicapés et les enquêtes sur les RPS dans différents services. L'implication et la combativité des représentants CGT au CHSCT 94 ont été déterminantes. Leur action a toujours été menée en lien avec les collègues sur place dans les services.

Un réseau militant

La force de la CGT, c'est d'abord la force de son réseau de militant-es présent-es dans toutes les directions du CHSCT 94. Pouvoir travailler et réfléchir au niveau inter-directionnel est un atout pour mieux appréhender les dossiers.

Au sein de l'intersyndicale du CHSCT 94, la CGT joue un rôle moteur pour avancer. Elle a impulsé la mise en œuvre du nouveau droit d'expertise des CHSCT sur la mission d'accueil dans le département mais aussi dans des services sensibles. La CGT est en pointe sur

la bataille pour l'élimination de l'amiante. Elle a largement contribué à la mise en route des travaux de réfection du sol à Vitry municipale, à la réalisation des travaux d'accessibilité de la DNID et du site de Champigny-sur-Marne.

Des combats à gagner

C'est le cas pour les désamiantages qu'il reste à effectuer à Villejuif, Choisy-le-Roi, l'Haÿ les Roses, et aussi à la direction des Douanes d'Orly. La CGT considère cela comme l'urgence absolue.

L'accessibilité pour tous les types de handicap reste aussi un enjeu majeur pour la CGT. Or, les directions pensent trop souvent que le budget du CHS-CT est un fonds de réserve pour boucler leur budget annuel de fonctionnement. C'est pourquoi la CGT se prononce contre toutes tentatives de détournement du budget CHSCT.

Vous informer

Tout au long de notre mandat, nous avons rendu compte régulièrement des travaux du CHSCT mais aussi, vous le savez, directement par le biais de nos militants.

Votez pour la CGT aux Comités Techniques

En votant pour les candidats CGT en CAP et en CT, vous déterminerez aussi le nombre de représentants CGT en CHSCT. La prochaine équipe continuera à défendre vos besoins et à agir avec détermination pour l'amélioration de vos conditions de vie et de santé au travail.



EN CTL ET EN CAPL, POUR ME DÉFENDRE, JE CHOISIS

- ✓ un syndicat dynamique, réactif et à l'écoute ;
- ✓ un syndicat qui me respecte et se bat pour moi ;
- ✓ un syndicat qui m'informe.



LISTES DES CANDIDAT-E-S DU COMITE TECHNIQUE LOCAL

GAUDOT Odile
BARBIER Nicole
PETIT Bernard
PEUCHAMIEL Hélène
MERCIER Michèle

BOUSSANGE Anne-Marie
BOURGUIBA Meryem
SAMOUTH Pierre
RIETZMANN Brigitte
DANCOINE Aline

AFFRAIX Christian
MARCHAND André
CAPRARO Bernadette
BOUTEMY Jérémy
LULLIER Stéphane

FOURTI Irène
CORTIJOS Alexis
POLIGANI Fabrice
RHINAN Gladys
LEFEBVRE Anne

LISTES DES CANDIDAT-E-S DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE

Agents AA
CAPRARO Bernadette
MANCO Célia
POLIGANI Fabrice
RHINAN Gladys

Agents AAP2
BERNARD Myriam
BRACQ Georges
GUERZEDER Martine
LAMI Sabine

Agents AAP 1
AMBOU Serge
FRAISSE Jean Luc
GORIN Corinne
MASSIT Sylvie

Inspecteurs
BOUTHEMY Jeremy
CALCAGNI Sylvaine
DJAFARDJI Younous
GANJI Gisèle
GAUDOT Odile
LULLIER Stéphane
PETIT Bernard
PEUCHAMIEL Hélène

Contrôleurs C2
ANNEHEIM Christine
DEFAUT Céline
HALIT Fadila
MORET SERME Dominique

Contrôleurs C1
BOUSSANGE A M
CORTIJOS Alexis
MORERA Laurent
RABIA Djamilia

ContrôleursCP
AFFRAIX Christian
BARBIER Nicole
DESCAZAUX Karine
MARCHAND André

- **Vote à l'urne le 4 décembre de 9h à 16h**, à Créteil, Villejuif, Vincennes, Champigny-sur-M., Nogent-sur-M., Boissy-St-Léger et Saint-Maur-des-Fossés.
- **Vote à la sacoche** : sur tous les autres sites, du 24 novembre au 1^{er} décembre inclus auprès de votre chef de service.
- **Vote par correspondance** : en cas d'absence le jour du scrutin (demander le matériel de vote à votre chef de service.)

